

**AVIS DE CONVOCATION
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024**

DATE : Le mardi 3 octobre 2023

HEURE : 19 h 00

LIEU : Local C-111 (Entrée principale de l'école, 8^e Rue Ouest)

En cas d'absence, veuillez en aviser M^{me} Laurie Lechasseur au secrétariat de l'école : 724-3553, poste 6410.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et présentation des membres du CE 2023-2024	
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 15 juin 2023 3.1 Suivi au procès-verbal	Doc. joint
4. Procédure d'élection des officiers Nomination des officiers du conseil pour l'année 2023-2024 (art. 54) - le ou la président(e) (art. 58) - le ou la vice-président(e) - le ou la secrétaire - le ou la trésorier (ère) - les représentants(es) de la communauté - les représentants des utilisateurs du service de garde La Nacelle Compléter le formulaire de dénonciation d'intérêt (art. 70)	
5. Informations de la direction de l'école 5.1 Bilan de la rentrée scolaire 2023-2024 5.2 Clientèle 2023-2024 et organisation des services complémentaires 5.3 Suivi et évaluation projet éducatif 2022-2023 5.4 Journées pédagogiques à venir : 30 octobre, 17 novembre et 1 ^{er} décembre 5.5 Formation pour les membres du CE	
6. Propositions de la direction nécessitant une décision 6.1 Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2023-2024 (art.67) 6.2 Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (art.67) 6.3 Demandes d'autorisation pour les sorties éducatives (approbation)	Doc. joint Doc. joint Doc. joint
7. Parole aux divers représentants 7.1 Mot de la présidence 7.2 Trésorerie 7.3 Personnel enseignant 7.4 Personnel professionnel 7.5 Représentant au comité de parents 7.6 Responsable du service de garde La Nacelle 7.7 Représentant(s) des usagers du service de garde La Nacelle 7.8 Membres parents 7.9 OPP 7.10 Représentant(s) de la communauté 7.11 Public	
8. Divers 8.1	
9. Évaluation de la rencontre	
10. Levée de l'assemblée (Fin prévue à 21 heures)	